



CGT POLE EMPLOI PACA *libres, responsables, syndiqués !*

Simplification 2020 Flash n°6

Déploiement des psychologues sur les sites : une gestion catastrophique !

Alors que de l'aveu même du directeur régional : «*les psychologues de l'AFPA ont été mal accueillis par pôle emploi*», la direction a fait un choix très contestable dans la manière de les répartir sur les sites, une fois de plus sans donner d'explications rationnelles.

D'ici 2019, il est prévu de recruter 92,5 équivalent temps plein (ils sont 38,4 à ce jour), afin de pouvoir à terme doter chaque site d'au minimum un psychologue.

Pour la CGT il aurait été plus judicieux de diffuser des postes sur tous les sites, pour que ceux déjà en poste aient l'affectation de leur choix. Ceux qui n'étaient intéressés par aucun poste pouvaient rester dans leur affectation actuelle, sachant qu'il y a trois ans pour arriver à la répartition définitive. Les postes non pourvus auraient ainsi pu être ouverts au recrutement interne de personnes remplissant les conditions de diplôme et d'expérience.

Mais la direction a préféré faire le choix de l'opacité en faisant remplir de fausses fiches de vœux, puisque limitées à certains sites, privant ainsi très souvent les psychologues d'avoir l'affectation qu'ils souhaitent.

De plus la CGT conteste le choix fait de répartir les psychos sur tous les sites, nous aurions préféré, et eux aussi, qu'ils soient réunis en équipe sur un même lieu. Cela leur aurait permis, comme ils n'ont de cesse de le réclamer, de pouvoir échanger facilement sur leurs pratiques professionnelles. Les psychologues ont même proposé de se déplacer sur tous les sites pour recevoir les demandeurs d'emploi.

Enfin, la CGT réclame une organisation fonctionnelle claire et des réponses aux questions suivantes :

- Un psycho peut-il, à lui seul, assurer un service ? Et comment gérer ses absences ?
- Pourquoi les psychos avec un statut cadre (statut dont l'autonomie dans le travail est la principale caractéristique) n'auraient pas pour responsable hiérarchique un DT ?

La CGT demande le maintien d'équipes de psychologues placées sous l'autorité directe des DT, une animation fonctionnelle régionale organisée et des critères de recrutements assouplis.

RÉAGISSEZ À CE TRACT : SYNDIQUEZ-VOUS !

CGT POLE EMPLOI PACA
73 Avenue William Booth
13012 Marseille
Tél : 04-91-43-43-16
Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr